

Roland Cassone incarcéré aux Baumettes

Placé sous mandat de dépôt à l'hôpital Desbief et sous surveillance policière depuis sa mise en examen pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'extorsion de fonds et infraction à la législation sur les armes, la semaine dernière, Roland Cassone, 63 ans a été finalement incarcéré mercredi, à la prison des Baumettes. Après sa garde à vue et sa présentation au juge d'instruction, le suspect s'était plaint d'une crise d'asthme.

Présenté comme le parrain du Sud-Est, il est soupçonné d'avoir joué les "juges de paix" dans l'affaire de blanchiment du cercle de jeu "Le Concorde" à Paris, dans laquelle douze personnes, dont des membres influents du milieu corso-marseillais, sont écrouées. Trois personnes, dont Paul Lantieri, gérant de fait de l'établissement et du restaurant "La Rotonde" à Aix, sont toujours activement recherchées.

La Provence